

Image not found or type unknown



Recours pour dédommagement (perte/vol de portes)

Par **fleury09**, le **30/04/2010** à **16:27**

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement et d'une cave dans un immeuble de la banlieue parisienne; je prête (pas de contrat de location...) ma cave à un voisin locataire du même immeuble car il a beaucoup d'affaires à entreposer; je lui ai soigneusement recommandé de ne pas toucher aux 5 portes (que j'ai fait retirer de mon appartement pour plus de commodités) qui y sont entreposés. j'ai fait du rangement récemment et je suis descendu dans ma cave pour entreposer quelques affaires. rns]j'ai découvert que mes portes n'y étaient plus[/s]. rnvoulant savoir où elles étaient, je lui ai posé la question, **il m'a répondu qu'il ne les avait jamais vu...** que faire, quels recours ai-je pour le contraindre soit à me payer les portes soit me dédomager? rnm merci d'avance si vous pouvez m'aider...